

Publiée le 16.11.2023

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20231109-2023_151-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénoville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCOQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h12), M. Stéphane CASTEL (arrivé à 19h12), Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (arrivé à 19h12), Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT et Mme Patricia LECOMTE.

Secrétaire de séance : M. Stéphane AMILCAR

Date de convocation :
31.10.2023
Date d'affichage
31.10.2023

Nombre de conseillers :

En exercice	39
Présents	33
Titulaires	31
Suppléants	2
Pouvoirs	2
Votants	35
19h12 Arrivés titulaires	+3
Votants	38
Quorum	20

Délibération n° 2023 / 151

Objet : OTRI – Convention d'accès à la déchèterie de Moulton-Chicheboville en faveur de certains habitants du territoire de Lisieux Normandie

La Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie (CALN) souhaite que les habitants des communes anciennement affiliées au syndicat (SMEOM de la région d'Argences) puissent continuer à utiliser la déchèterie à Moulton. Sont concernées les communes de Méry-Corbon, Magny-la-Campagne et Vieux-Fumé. Seuls les habitants titulaires de la carte de déchèterie en 2020 (année de référence pour la contribution) seront acceptés. Sont exclus les professionnels et les services communaux. Une contrepartie financière sera versée à hauteur du coût du flux déchèterie €/habitant annoté dans le RPQS (rapport annuel du prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés) connu en N+1 après validation de la matrice ComptaCoût® de l'Adème (pour information, le coût du flux déchèterie de l'année 2021 est de 34 €/hab).

Il convient d'approuver la passation de la convention d'accès annexée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Approuve la passation de la convention d'accès à la déchèterie de Moulton selon les modalités prévues dans le document ci-joint ;

↳ Autorise M. le Président à signer le document correspondant.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Stéphane AMILCAR

Le Président,
Philippe PESQUEREL

